

vents parfois glacés de l'océan, est en partie la cause de cette différence.

Ainsi dans le Nord de l'Amérique, dans le Canada surtout, le climat est très-variables et cependant il faut avoir égard à ces variations, à ces changements subits dans le choix d'un assolement.

Maintenant si nous étudions les années moyennes voici ce que nous constatons quant à notre climat : Presque toujours après la saison des semences, c'est-à-dire après le trente mai, nous avons un temps de sécheresse plus ou moins prolongé, le reste de l'été se partage entre des pluies assez rares, mais assez abondantes ; l'automne est la saison des grandes pluies. Comme on ne peut prévoir les années extrêmes, c'est-à-dire, celles où nous aurons des sécheresses prolongées ou des pluies incessantes, les années moyennes doivent donc nous servir de règles quand nous avons à nous décider sur le choix d'un assolement.

Il faut encore compter sur les rosées, qui sont surtout abondantes dans la saison où nous recevons généralement le moins de pluies. Quelquefois, elles sont si abondantes qu'elles suffisent à la première végétation.

Voici ce que l'expérience a constaté et constate encore tous les ans ; le climat de nos années moyennes est favorable, quoiqu'à différents degrés, à la production des céréales, des cultures sarclées, d'un grand nombre d'arbres fruitiers, et même à celle du fourrage, pourvu que nous n'oublions pas certaines conditions indispensables que voici : Labours profonds, semailles faites de bonheur, prairies qui ne soient ni brisées par les pieds des animaux, ni rasées par leurs dents.

La raison de ces précautions est bien simple :

1o. Nos plantes annuelles surtout reçoivent du sol une quantité d'humidité proportionnée à l'épaisseur de la bande de terre renversée par la charrue ; si cette bande est considérable, la quantité d'humidité qu'elle aura à fournir aux plantes le sera aussi, mais si elle n'a que trois à quatre pouces d'épaisseur, elle ne contiendra qu'une quantité d'humidité proportionnée à son volume, et qui sera bientôt épuisée.

2o. Si votre terre est préparée à recevoir votre semence de bonne heure, cette semence, aussitôt qu'elle lui aura été confiée, entrera dans le mystérieux travail de sa transformation, poussera la plante naissant vers la lumière, qui lui devient nécessaire, et déjà elle sera en pleine végétation que l'humidité du sol existera encore en abondance, et recevant l'influence bienfaisante de la rosée, elle n'éprouvera aucun retard de l'absence de la pluie. Il sera loin d'en être ainsi, si la sécheresse a commencé avant la germination.

3o. Quant aux prairies, si leur première végétation n'est nullement interrompue, si elles ne sont ni foulées par les pieds des animaux, ni rasées, favorisées par l'humidité du sol, par les pluies et les rosées, elles croissent promptement et avec vigueur, elles couvrent bientôt le sol et l'empêchent qu'il ne soit trop promptement desséché par les ardeurs d'un soleil brûlant, quand la sécheresse et les chaleurs arrivent. Mais si vous agissez contrairement à ces précautions, vos prairies dans l'état arriéré où elles se trouveront quand la sécheresse arrivera, ne pouvant couvrir le

sol, qui se desséchera promptement, ne croîtront que fort lentement.

Quant aux plantes fourragères, notre climat pourrait favoriser la production d'un bien plus grand nombre que celui que nous cultivons aujourd'hui. Il en est même qui nous sont, pour ainsi dire, inconnues, et qui cependant, procureraient aux cultivateurs de grands avantages. Par exemple, le brome Schradler, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, s'il était introduit en Canada, ferait en partie disparaître les fréquentes diéttes de fourrages, qui comme cette année, entraînent à leur suite de si tristes conséquences. Le choux branchu, le ray-grass, etc., seront probablement aussi bientôt introduits en Canada pour varier la nourriture des animaux à l'étable, et en accroître la quantité.

Il nous reste encore une observation à faire : L'expérience a dû nous convaincre que les belles espérances que nous fait concevoir le mois d'avril sont souvent trompeuses, et qu'après une longue suite de jours printaniers, nous sommes quelquefois tout-à-coup rejetés en arrière et exposés à des froids prolongés qui retardent les labours et les semences à une époque trop reculée.

Pour obvier autant que possible à ce grave inconvénient, ayons toujours la précaution de labourer l'automne, même nos terres légères. Les labours d'automne facilitent toujours considérablement la préparation du sol.

Ajoutons à ces labours, les rigoles et les fossés aussi faits en automne, si notre champ est trop humide. Une terre bien égouttée, bien labourée, s'emparera des premiers rayons du soleil, se réchauffera rapidement et recevra la semence dans des conditions favorables à sa prompte germination.

Rapport de M. Boucher de La Bruyère, Inspecteur des Agences, à l'Hon. M. J. C. Chapais, C. T. P.

(Suite et fin.)

Nonobstant ces désavantages, grand nombre de personnes, venues pauvres de Belœil, St. Michel-Archange, et St. Constant, y vivent aujourd'hui dans l'aisance. J'en citerai un exemple entre beaucoup d'autres : " Dans le Gore de d'Hereford, sur le lot 19, rang A. B. " écrit le révérend M. J. B. Champagneaux, " se trouva Théophile Pâquette, parti de la paroisse de Belœil, en janvier 1863, dans les circonstances suivantes : ce jeune homme, sobre, laborieux et d'une bonne santé, avait réussi, par son économie et son activité, à réaliser un petit capital de \$500 et désirait s'établir. On lui conseillait de prendre le chemin des townships ; mais, partageant les préjugés que nourrissent plusieurs Canadiens contre les terres nouvelles, il répondait : " J'ai gagné le peu d'argent que j'ai en travaillant bien fort, et je ne veux par aller le sacrifier dans les bois, loin du monde. " Il se maria et acheta une terre, la revendit puis en acheta une autre, emprunta quelque argent, et au bout de deux ou trois ans, après s'être donné toutes les misères qu'un homme peut se donner, il revendit sa seconde terre et paya ses dettes. Il ne lui restait qu'un cheval, une vache, quatre moutons et de quoi faire un paiement de \$25 sur son terrain qu'un autre avait acheté pour lui, espérant que, plus tard, il prendrait le parti d'aller occuper ce terrain qui devait l'empêcher de tomber dans la dernière indigence. En effet, le jeune homme, voyant sa condition changée pour le pire, se dit : " Je vais aller cacher ma honte